

L'APTÉSISIEN



P.2 /INFOS

Visite du Préfet. Découverte d'ossements

P.3/ L'ENTRETIEN DU MOIS

Véronique Arnaud-Deloy

P.4/ POLICE ET SÉCURITÉ

Antenne de police. Brigade Verte

VOTRE VILLE, VOTRE JOURNAL - NUMÉRO 3 / MARS - AVRIL 2016



Chères Aptésiennes, Chers Aptésiens,

Le conseil municipal du 1^{er} mars était consacré au débat d'orientation budgétaire (DOB). La préparation de cet exercice qui annonce les orientations de l'année, présente la vision des élus et les perspectives financières, a mis en avant l'obligation de réduction des dépenses afin de maintenir la capacité d'investissement.

Depuis plusieurs années, il s'avère que la gestion de la ville est placée sous la surveillance des services de l'État en raison de sa situation particulièrement déséquilibrée : le total cumulé des charges de personnel et du remboursement de la dette absorbent près des 2/3 du budget annuel.

Nous avons donc mené une analyse approfondie sur un plan de redressement stratégique. Nous avons repris des dossiers en cours, en attente ou en sommeil. Nous avons dû faire des choix pour programmer nos politiques et nos priorités tout en identifiant des sources d'économie. Une tâche ardue mais indispensable pour faire des économies.

La sécurité demeure l'une de nos priorités car seule une police répondant aux attentes des citoyens permettra de changer l'image de la ville et redonner la confiance nécessaire. Bien sûr, elle doit s'accompagner d'autres mesures comme la propreté. Le service du nettoyage sera mis à l'honneur car c'est un combat quotidien pour lequel il faut plus de moyens, d'agents sur le terrain, de la volonté et une vraie motivation. Les services doivent me faire des propositions sur une nouvelle organisation du travail en fonction desquelles nous arbitrerons.

Nous avons aussi identifié des leviers de source d'économie, notamment :

- la définition d'une stratégie des ressources humaines incluant : maîtrise des dépenses de personnel, non remplacement des départs à la retraite, stricte application du statut des fonctionnaires, mobilité interne, formation, lutte contre l'absentéisme ;
- la baisse des charges de fonctionnement ;
- la mutualisation de certains services ;
- la création d'une cellule de recherche de financements et de subventions ;
- la réduction d'avantages en nature tels que la mise à disposition gratuite de personnel, matériel ou locaux ;
- la baisse des indemnités des élus votée et adoptée dès notre élection.

En dépit des difficultés, nous maintiendrons certains investissements indispensables à la relance de notre ville : vidéo protection, achèvement des travaux de la RD 900, finalisation du PLU, rénovation de la place Carnot, poursuite de la politique culturelle et festive, lancement d'une opération de développement du quartier des Ogres. Des actions seront ciblées sur l'amélioration de la qualité de vie : installation de poubelles et cendriers en ville, fleurissement des places, remplacement du mobilier urbain et abribus, ajout et rénovation de bancs. Nos efforts porteront aussi sur le réaménagement du Jardin public dans le cadre du contrat de ville. La rentrée verra également la création du conseil municipal des enfants.

Plusieurs actions de notre programme ont déjà vu le jour ou sont en cours d'achèvement : relance des manifestations

pour dynamiser l'attractivité du centre ville, Fête des lumières, retour du cirque sur le cours Lauze de Perret, événements fédérateurs comme les tournois inter-quartiers. Une nouvelle politique de stationnement a été présentée et la rénovation des parkings est lancée. Nous étudions l'utilisation des énergies vertes pour l'éclairage public. Nous avons dressé l'état du patrimoine de la ville et des coûts y afférent pour envisager la cession ou la rénovation de certains biens. Nous venons de créer une antenne de la police rue Pasteur.

À la CCPAL, nous avons voté, dès novembre, l'installation du très haut débit portée par le département. L'ensemble de la commune devrait être connecté en 2018 offrant une opportunité économique véritable. Nous travaillons sur l'aménagement du plan d'eau et, étudions le réaménagement de la piscine qui reste l'un de nos projets phares, et, la mise en place de navettes pour faciliter la mobilité. Enfin, nous n'abandonnons pas le combat pour notre maternité et notre hôpital. Nous attendons une nouvelle rencontre avec les services de l'État pour connaître leurs décisions quant à notre avenir.

Tout ceci, c'est ce que nous nous sommes engagés à faire, ce que vous avez souhaité en nous élisant et que nous ferons. Ensemble, avec vous tous, accompagnant nos efforts, nous réussirons. Chacun participe à l'image de notre ville et peut apporter sa pierre à l'édifice. Une attitude positive, l'enthousiasme et la patience seront les moteurs d'une réussite collective.

DOMINIQUE SANTONI - MAIRE D'APT : dominique.santoni@apt.fr

VISITE DU PRÉFET DE VAUCLUSE EN APT

MOBILISATION POUR L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET LA SÉCURITÉ

Le nouveau Préfet de Vaucluse, Monsieur Bernard Gonzalez, a consacré une journée entière de son agenda à la Ville d'Apt. Il a été accueilli à la mairie par Dominique Santoni, en présence de Hélène Geronimi, sous-préfète d'Apt, de Gilles Ripert, Président de la CCPAL, et, de Jean Aillaud, 1^{er} adjoint au maire. Le Préfet a été présenté aux nouveaux élus de la Ville avec lesquels il a échangé sur les domaines prioritaires du développement économique, de l'emploi, de la formation et de la sécurité.

Le Préfet, le Maire d'Apt et le Président de la CCPAL ont ensuite répondu aux questions des journalistes avant de démarrer le programme de la matinée qui était consacré à la visite des quartiers prioritaires.



La délégation s'est rendue au Club Jeunes où le Préfet s'est entretenu avec la responsable et une cinquantaine de jeunes. Le groupe a ensuite visité les quartiers Saint-Joseph/La Marguerite et Saint-Antoine. À la Maison Bonhomme, le Préfet a découvert les missions réalisées par l'équipe de la Maison Bonhomme dans le domaine social. La visite du Pôle prévention a ensuite permis d'évoquer les difficultés que la ville d'Apt rencontre sur le plan des incivilités, de l'insécurité et des moyens mis en œuvre pour les prévenir.

L'après-midi était quant à elle placée sous le signe du monde de l'entreprise, de l'emploi et de la création. Après une rapide pause déjeuner, la délégation s'est rendue chez Eurosilicone où son directeur, Patrick Gaude, a présenté les activités de l'entreprise avant de guider les visiteurs sur le site et de leur montrer le travail en salle blanche. Puis ce fut au tour de la Lustrerie Mathieu de démontrer qu'il est possible de développer une entreprise de dimension mondiale et de surmonter l'obstacle de l'enclavement d'une petite ville comme Apt. La délégation s'est ensuite rendue au domaine de la Coquillade où elle a visité les vignobles et découvert les installations ultramodernes du chai du domaine. Le directeur général, Werner Wunderli, a clôturé le programme en invitant les membres de la délégation à déguster une sélection de vins produits sur le domaine.



Riche en échanges, cette journée a permis à Dominique Santoni et à Jean Aillaud de fédérer les énergies en faveur de la ville et de ses habitants. Elle a aussi permis de renforcer les liens du partenariat indispensable entre élus et représentants de l'État pour une action commune et une efficacité accrue.

DÉCOUVERTE D'OSSEMENTS PLACE GABRIEL PÉRI

PATRICK DE MICHÈLE, ARCHÉOLOGUE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE.

Contexte de la découverte

Ce sont des travaux de voirie, diligentés par la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon le 10 février 2016, Place Gabriel Péri, qui sont à l'origine d'une découverte archéologique funéraire fortuite. À cette occasion furent exhumés plusieurs ossements humains appartenant vraisemblablement à au moins deux sépultures.

Une procédure d'urgence a été rapidement mise en place afin de protéger le lieu de la découverte. La procédure administrative et judiciaire a fait appel à un archéologue du Service d'Archéologie du Conseil Départemental de Vaucluse pour que soit réalisée une expertise du contexte archéologique.

Une fois sur les lieux, j'ai constaté l'ouverture d'une tranchée place Gabriel Péri. Les travaux suspendus, nous avons récolté les premiers indices avec les gendarmes. Nous avons regroupé dans un carton les ossements éparpillés par l'action de la pelle mécanique. La plus importante concentration d'ossements se trouvait dans la partie sud de l'excavation. Au fond de la tranchée, sous les ossements, une ancienne canalisation responsable du bouleversement des sépultures est apparue. Renseignements pris, des travaux avaient déjà été réalisés plusieurs décennies auparavant pour la pose de ce tuyau. Durant la collecte des indices archéologiques environnant

la découverte, nous avons récupéré quelques fragments épars de tuiles antiques (tegulae) avec quelques morceaux de lauzes appartenant à l'architecture des tombes déplacées. Souvent les lauzes ou dalles de calcaire local étaient utilisées pour la confection des parois ou comme fond de sarcophage.

Environnement archéologique

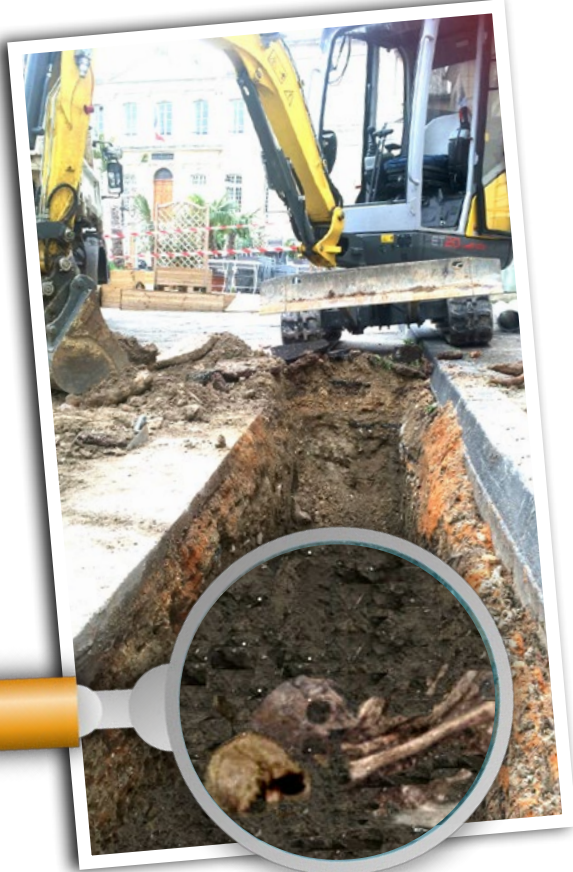
Signalons, pour finir, l'environnement archéologique de cet emblématique quartier de la vie publique aptésienne. Dans le sous-sol de la place se trouvent les vestiges des thermes romains. C'est dans les caves et le jardin du Palais épiscopal, dans certains immeubles du quartier, que furent retrouvés en grande quantité les vestiges de cette présence marmoréenne datant des I^{er} et II^e s. de notre ère.

Le siège épiscopal d'Apt est l'un des premiers de la Provence christianisée. La tradition liturgique locale donne Saint Auspice comme le premier évêque de la cité. En revanche, la présence de Saint Castor (410-424) est attestée par plusieurs textes et par ses relations épistolaires avec Cassien, fondateur de l'Abbaye Saint-Victor de Marseille.

Pour la période moderne nous trouvons désormais le Palais Épiscopal qui a remplacé l'ancienne Maison de l'Évêque qui s'appuyait, à l'origine, sur les remparts (la tour de l'Évêché est visible dans le Jardin au sud), elle-même contiguë à l'ancienne église Saint-Étienne (évêque d'Apt), aujourd'hui disparue.

En conclusion, il semble fort probable que les sépultures découvertes le 10 février, appartenaient à un cimetière en relation avec

l'ancienne église de Saint Étienne; ce qui permettrait d'affiner la fourchette chronologique des inhumations et de les situer soit, durant la période paléochrétienne (fin de l'empire romain) ou, grand maximum, durant le XI^e s. de notre ère ce qui correspondrait à l'épiscopat aptésien de Saint Étienne. Ce dernier fut élu au siège épiscopal d'Apt et sacré le 16 décembre 1010. Il mourut le 6 novembre 1046 et fut enseveli dans sa cathédrale vraisemblablement à Agde.



L'OPPOSITION

Cinq conseils municipaux se sont tenus depuis octobre 2015 et la plupart des décisions votées mettent en œuvre NOS PROPRES CHOIX POLITIQUES : ouverture du chantier de la RD 900, mutualisation de la restauration, acceptation de l'aide de l'Etat suite à notre renégociation de l'emprunt toxique contracté en 2007 par la majorité actuelle, renouvellement de conventions avec les établissements scolaires pour la prévention... L'élaboration du budget 2016 sera facilitée par un résultat de fonctionnement au compte administratif 2015 relativement important et les versements de l'aide du fonds de soutien aux emprunts à risque suite à la renégociation de l'emprunt toxique que nous avons effectuée. Toutefois, nous restons VIGILANTS à ce que les gros dossiers soient soutenus : Contrat de ville, FISAC, OPAH, Contrat enfance jeunesse... Ils ne devront pas faire les frais de choix supplétifs et de promesses de campagne. Nous restons également VIGILANTS s'agissant des conventions en faveur de l'emploi signées récemment : se réduiront-elles, comme souvent, à un simple effet d'annonce ? d'autant que la compétence appartient à la Communauté des Communes. Nous sommes encore VIGILANTS sur l'avenir de nos mesures pour faire reculer les nuisances et les incivilités : politique de prévention efficace, partenariat solide entre les institutions, mesures en faveur du lien social, implication citoyenne. Le bilan du Conseil local de sécurité, de prévention, de délinquance d'avril 2015 était éloquent mais qu'en sera-t-il demain ? VIGILANTS enfin en matière d'écologie. La droite locale suivra-t-elle Luc Chatel, Pdt du conseil national des Républicains qui, écrit Le Figaro, a exhorté ses troupes à être « le parti du principe d'innovation contre le principe de précaution... le parti du gaz de schiste, le parti des OGM, le parti des bio-techs ». Réclamer une pression accrue sur la nature, aggraver la précarité des citoyens, c'est aussi pour les politiques locales aller à la catastrophe. Il faut de la solidarité et des politiques écologiques créatrices d'emplois. Nous sommes par ailleurs INQUIETS. La commission des sports n'est toujours pas réunie ! Il est urgent d'y procéder en vue de l'élaboration d'un projet prenant en compte la dimension transversale du sport dans les domaines notamment de la santé, du tourisme, du développement économique. Les clubs et leurs adhérents attendent aussi, malgré les promesses, la clarification de l'accompagnement municipal en matière d'équipement, de logistique, de financements. Nous sommes également INQUIETS car RIEN sur la politique de la jeunesse après les Assises de mai 2015, le Projet éducatif territorial (ni comité de pilotage, ni groupes de travail pourtant prévus, des rumeurs seulement sur une hypothétique réorganisation du temps scolaire). INQUIETS encore s'agissant des orientations prises par la Communauté des Communes : fermeture de services aux publics (accueil familial), gouvernance au jour le jour et un silence assourdissant face aux demandes répétées de certains élus (sport, mutualisation des services, aménagements du territoire...), absence de charte financière, aucun projet de mandat qui prioriserait les investissements et les orientations en matière de service au public. Enfin, nous constatons qu'après 5 mois de gestion, Madame SANTONI et son équipe n'ont pas commencé à appliquer les fameuses 10 mesures « simples et peu coûteuses » qui devaient pourtant rapidement transformer la ville. Nous rappelons que nous sommes toujours à la disposition des Aptésiennes et des Aptésiens qui souhaitent nous rencontrer : olivier.curel@apt.fr

Quatre mois que je suis élue, je ne bénéficie d'aucun privilège, comme la loi l'autorise je suis admise à toutes les commissions. Toutefois les adjoints ne trouvent pas utile de faire des réunions de travail avant les séances des conseils municipaux. L'ordre du jour me parvient dans la limite du délai légal me laissant peu de temps pour étudier les décisions importantes à la bonne marche de notre ville avant quelles soient soumises en délibération. Cette situation me laisse à penser que les affaires d'Apt sont gérées par quelques élus les autres faisant office de figurant. Maryse Lamy

AFFAIRES SCOLAIRES

L'ENTRETIEN DU MOIS

VÉRONIQUE ARNAUD-DELOY, ADJOINTE.

Comment se sont passés vos débuts à la mairie ?

Je ne dirai pas que cela a été facile. Mes activités professionnelles sont différentes de celles d'un élu, j'ai dû me mettre au courant de beaucoup de choses. En tant qu'Adjointe, il s'agit d'avoir une vision, impulser des lignes de conduite, faire en sorte que la mairie gère au mieux ses écoles et le personnel municipal concerné. Il est essentiel d'instaurer un dialogue et des liens cordiaux avec le personnel enseignant. En outre, nous avons découvert un grand retard dans les travaux à réaliser dans nos écoles. Pendant des années, ils n'ont été que palliatifs ; désormais, d'énormes travaux s'imposent alors que la dotation de l'état baisse. Nous devons donc procéder avec méthode pour les échelonner par ordre de priorité et sur la durée.

Ya-t-il une prévision de fermeture de classe cette année ?

Nous avons frôlé une fermeture de classe en maternelle. Il faut savoir que nous sommes sortis de la zone d'éducation prioritaire depuis 2 ans. Nous profiterons de certains avantages jusqu'à la rentrée 2018 (moins d'élèves par classe) mais à la rentrée 2018, peut-être avant, il faut s'attendre à des changements. Il ne sera peut-être plus possible d'éviter des fermetures de classe en primaire et maternelle. Ces décisions relèvent de l'éducation nationale !

Que pensez-vous de la suppression des classes bilingues décidée par la Ministre de l'Education ?

Encore une fois malheureusement, c'est le nivellement par le bas !!! Nous faisons beaucoup de choses pour les enfants en difficulté ce qui est tout à fait normal. En revanche, il n'y a plus rien pour ceux qui peuvent en faire plus ! Parler couramment anglais est un atout de plus en plus évident, alors supprimer des heures de langue va complètement à l'encontre des jeunes ! Résultat, les parents qui en ont les moyens paieront des cours privés... C'est ça l'égalité des chances ? Quelle hypocrisie !

Quels sont vos projets à court et à long terme ?

Tout d'abord instaurer une politique claire, réaliste et échelonnée pour l'entretien de nos écoles. Je voudrais aussi continuer à travailler avec le Parc du Luberon sur la réduction des déchets à la restauration scolaire et la gestion/redistribution des denrées sous vide non utilisées. Il me paraît primordial d'encourager une politique



éducative basée sur le respect de l'environnement. Avec le Parc du Luberon, les petits Aptésiens ont d'ailleurs participé à la COP21 en plantant un arbre dans leur école. Bientôt, nous inaugurerons la nouvelle cuisine centrale et nos écoles seront livrées en repas fabriqués en liaison froide. Ce passage de la liaison chaude à la liaison froide présente des avantages importants tels que la garantie de la qualité sanitaire, moins de stress pour la préparation des repas et l'absence de retard dans la livraison des repas.

Enfin, dans le cadre du Plan Anglais 2020, annoncé dans notre programme de campagne, nous souhaitons organiser un jumelage avec une ville anglophone. J'aimerais aussi faciliter les échanges culturels, l'accès à des films anglophones, la venue d'étudiants anglophones, la formation d'adultes. Je voudrais travailler avec l'Éducation Nationale, représentée par notre inspecteur M. Dumas, sur un projet d'école maternelle avec des intervenants anglophones afin d'initier dès le plus jeune âge. Il y a encore bien d'autres projets mais je les garde secrets en attendant de m'assurer de leur faisabilité...

La langue anglaise est riche en proverbes. Quel est votre favori ?

Quand mes élèves se découragent ou manquent de confiance en eux, je répète souvent cette phrase de Winston Churchill : « Success is the ability to go from failure to failure without losing enthusiasm ». La vie est faite d'embûches successives mais quand on est bien entouré, de gens de valeur, de sa famille ou d'amis, tout paraît plus simple et clair ; la réussite en devient plus aisée.

UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE À APT

Une nouvelle cuisine centrale sera inaugurée dans quelques semaines. Son objectif vise à mutualiser la production des repas pour les écoles et le Centre Hospitalier d'Apt et à ouvrir des perspectives de mutualisation avec le foyer Rustin et l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (APEI). La structure juridique porteuse de ce projet est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dont la création a été adoptée lors du conseil municipal extraordinaire du 12 janvier dernier.

QUELLE NOUVEAUTÉ ?

La nouveauté réside dans la mise en place d'un procédé de fabrication des repas en liaison froide au lieu du procédé actuel de liaison chaude. C'est une nouveauté qui permet d'améliorer la sécurité, de garantir l'hygiène alimentaire et de mieux maîtriser le risque sanitaire lors du transport. La nouvelle cuisine centrale aura aussi comme conséquence de réduire substantiellement les coûts d'exploitation et le prix de revient des repas pour que chaque collectivité en tire bénéfice.

COMMENT FONCTIONNE LA LIAISON FROIDE ?

La cuisine centrale d'Apt prépare les repas selon des techniques de cuisson traditionnelles. Contrairement à la liaison chaude, les plats cuisinés sont ensuite refroidis et stockés dans des chambres froides. Ils sont ensuite transportés par des véhicules réfrigérés vers les diverses can-

tines scolaires et le centre hospitalier. Les plats cuisinés sont ensuite remis à température sur place.

AVANTAGES DE LA LIAISON FROIDE

La liaison froide offre plusieurs avantages tels que la garantie de qualité des repas, l'utilisation de denrées fraîches issues de circuits courts et bio ; l'amélioration des qualités gustatives et sanitaires. Le passage en liaison froide permet aussi une meilleure organisation du travail, d'éviter le coup de feu de midi et des retards de livraison.

PERSPECTIVES

Le passage du système de fabrication en liaison froide portera la capacité de production actuelle de 1 200 repas à 2 500 repas par jour. Outre la réalisation d'une économie globale significative, cela ouvre des perspectives de rentabilisation intéressantes. La cuisine centrale sera inaugurée dès la fin des travaux et la mise en place se fera progressivement dans les écoles.

TARIF ET RÉSERVATION DES REPAS SCOLAIRES

La grille tarifaire maintient le prix actuel du repas au coût de 3 € ce qui correspond à environ 1/3 de son coût de revient. Le règlement intérieur de la restauration scolaire, qui est distribué aux parents, est aussi disponible sur le site de la mairie : www.apt.fr

BIENVENUE À APT !

Ils viennent d'ouvrir, L'Aptésien vous les présente

LA BONBONNIÈRE

Créée en 1976, véritable institution locale du chocolat et de la confiserie, la Bonbonnière est une entreprise familiale qui a été reprise en 2013 par Mireille et ses deux filles, Sonia et Sindy, toutes trois pas-

sionnées et gourmandes.

Anciennement installés

rue de la sous-préfecture, ses nouveaux propriétaires ont souhaité offrir à la clientèle un nouvel espace de vente spacieux et lumineux 25 rue Eugène Brunel. Entrez dans le magasin et découvrez tout un univers de douceurs chocolatées et sucrées qui se bousculent sur les étagères pour attirer l'œil des visiteurs. Toute une gamme de chocolat à déguster, à croquer, à offrir ou à s'offrir issue des meilleures maisons artisanales françaises 100% beurre de cacao est proposée ! Au rayon confiserie, les bonbons gélifiés côtoient les bonbons acidulés, les chamallows et les sucettes. Nos spécialités locales et régionales y sont également représentées : fruits confits cuits au chaudron, nougats véritables et confitures artisanales. La bonbonnière accompagne aussi l'organisation des cérémonies familiales telles que les naissances, mariage, baptêmes, ... Un espace est consacré à la vente de dragées aux saveurs, aux formes et aux couleurs variées. Toute l'équipe familiale met en œuvre sa créativité pour concevoir des corbeilles de dragées et des présentoirs originaux. Depuis peu, il est même proposé un service de décoration de salle, table, chaise, plan de table ...

La Bonbonnière

25 rue Eugène Brunel

04 90 74 12 92

Horaires : du mardi au samedi de 9h 12h30 - 15h 19h

Carte de fidélité

RESTAURANT L'AIL DES OURS

MARIA ET GRÉGOIRE sont conjoints et associés. Après une expérience de plus de 25 ans en cuisine, un diplôme professionnel, la tenue de 2 restaurants et un emploi dans la cuisine végétalienne, Maria a décidé

de revenir sur Apt pour ouvrir, avec son conjoint, Grégoire, un restaurant original au concept alléchant. Maria est une vraie passionnée et un alchimiste de la cuisine. Mitonner, mijoter, rissoler, accommoder, elle maîtrise l'Art culinaire et sait régaler ses hôtes. Le restaurant « L'Ail des Ours » est l'aboutissement d'une longue expérience. Son nom prend toute sa signification lorsque l'on connaît son origine : l'ail des ours est une plante sauvage qui sort de terre à la saison du printemps, en même temps que l'ours de sa caverne. Il s'en délecte pour reprendre des forces après l'hibernation. C'est par ailleurs une plante condiment très appréciée des grands chefs. Poussez les portes de ce restaurant, au décor vintage, et vous pourrez apprécier des petits plats cuisinés à partir de produits exclusivement frais, issus de la production locale, du terroir et de l'agriculture biologique. La carte se veut originale et éclectique, inspirée de recettes secrètes de grand-mère. De nouveaux plats, salades et desserts revisités et « fait maison » sont proposés tous les jours. Des plats spécialement dédiés aux végétariens, végétaliens et aux intolérants au gluten et au lactose sont également présentés.

L'Ail des Ours

Rue Eugène Brunel

04 90 05 54 14

Horaires : en hiver du lundi au samedi à midi / en été du lundi au samedi midi et soir avec terrasse.

Pour figurer dans cette rubrique, écrivez-nous : communication@apt.fr

CULTURE & FESTIVITÉS

HOME SWEET HOME

Au mois d'Avril, Apt accueillera le projet «Home sweet home» proposé par la compagnie britannique *Subject to Change* et porté dans notre ville par le Vélo Théâtre dans le cadre du Contrat de Ville. Ce projet participatif déjà présenté à Tokyo, Los Angeles ou Montréal est réalisé pour la première fois en France dans notre ville.

Nous comptons sur tous les Aptésiens pour venir réinventer la ville de manière ludique et collective dans le cadre de cette expérience ouverte à tous, aux petits comme aux grands.

«Home sweet home» proposera une reproduction miniature de la ville d'Apt. Les habitants deviennent propriétaires d'une maison (ou un commerce) en carton et une parcelle de terrain, qu'ils vont aménager à leur guise. Rapidement ils sont amenés à créer des liens et une communauté naît. Pour l'animer les spectateurs sont accompagnés par des médiateurs, sorte de maîtres du jeu aux rôles bien définis : agent immobilier, facteur, décorateur, agent municipal, journalistes...

La culture
se fête
à APT



POLITIQUE DE LA VILLE

STATIONNEMENT & PARKINGS

Deux réunions publiques se sont tenues les 25 et 26 février derniers afin de consulter les commerçants, les habitants et riverains sur l'épineuse question des stationnements et parkings en centre-ville. Ces réunions ont été mobilisatrices et riches en échanges. Elles ont validé les propositions suivantes :

- Maintien de la gratuité sur le Cours Lauze de Perret et le Calavon ;
- Installation d'une zone bleue de 44 places sur le cours Lauze de Perret (face au lycée) ;
- Installation d'une zone bleue de 20 places sur les deux petits parkings de la rue Joseph Bernard (devant la boutique Orange et le garage Ginies) ;
- Maintien des zones bleues Place Gabriel Péri (11 places) et Place Carnot (29 places) ;
- Pose d'horodateurs au début de l'avenue Philippe de Girard de l'office du tourisme jusqu'au premier ralentisseur (40 places). Afin de répondre aux besoins des professionnels médicaux, 2 places seront réservées pour l'accès au laboratoire médical et 4 places pour la Croix Rouge et le CAPA ;

Pose d'horodateurs (49 places) et création d'une zone de livraison sur le Quai Général Leclerc.

Nouveauté : toutes les places de parkings payantes avec horodateurs bénéficieront d'une 1^{re} heure gratuite au lieu d'une ½ heure actuellement. La première heure de parking sera gratuite sur toute la ville afin d'accroître la rotation des véhicules et faciliter l'accès au centre-ville.

En bref : D'autres pistes de réflexion ouvertes par les commerçants sont à l'étude. Les changements adoptés seront mis en place pendant les vacances de Pâques. La ville comptera alors 1 788 places gratuites, 213 places payantes et 104 places en zone bleue.



ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT

LA SOCIÉTÉ DES OCRES DE FRANCE DÉCROCHE LE LABEL

En janvier dernier, la Société des Ocres de France s'est vu décerner le label « Entreprise du Patrimoine Vivant ». Ce label d'État distingue l'excellence du savoir-faire artisanal et industriel des entreprises françaises. Il est décerné au terme d'une enquête de plusieurs mois menée par l'Institut Supérieur des Métiers, les services de l'État et une décision ministérielle finale.

La Société des Ocres de France a répondu aux 3 grands critères de sélection : détention d'un patrimoine économique spécifique issu de l'expérience manufacturière ; mise en œuvre d'un savoir-faire rare reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité ; et attachement à un territoire. L'octroi de ce label de référence valorise aussi le travail réalisé par la Société des Ocres de France, son investissement et la passion de ses salariés. C'est un gage de qualité qui met en avant la tradition et l'innovation, le savoir-faire et la création ; qui soutient le « made in France » et la pérennité du savoir-faire français. La Société des Ocres de France fait donc désormais partie du millier d'entreprises labellisées. Sa distinction met un coup de projecteur sur une passion vieille de 115 ans. Elle rejaille aussi sur le patrimoine du Pays d'Apt, ses carrières d'ocre et les précieux pigments utilisés en décoration, beaux-arts et maçonnerie.

Société des Ocres de France — 93 chemin des Ociers - BP 18 — 84400 APT

Tél 04 90 74 63 82 www.ocres-de-france.com

www.patrimoine-vivant.com



TÉMOIGNAGE

Par les Stagiaires de l'ANPEP

Nous sommes stagiaires dans un organisme de formation d'Apt qui s'appelle l'ANPEP et dans notre module citoyenneté nous avons préparé avec notre formatrice une visite d'une institution : La Mairie d'Apt.

Le mercredi 13 janvier 2016, nous avons pu rencontrer, dans une ambiance chaleureuse et accueillante, les différents adjoints qui nous ont présenté les différents services qui composent une mairie : le Pôle R.H / Finances ; le Pôle municipal, le Service scolaire, le Pôle Population (État Civil, naissance, décès), le Service Animation Jeunesse, Sport, le Pôle Culture / Festivités, le Service des Associations.

Nous avons également constaté qu'il y avait d'autres organismes qui relèvent de la Mairie et qui sont

localisés à l'extérieur de celle-ci comme : le C.C.A.S., les services techniques, la bibliothèque, le musée, ...

Cette visite a été très enrichissante pour nous. Nous avons découvert des élus très disponibles et adorables. Dans la salle de conférence, la représentante de la Maire Madame Santoni, accompagnée de l'adjoint au Sports et Loisirs, et, le chef du Services Population ont pris le temps de répondre à nos questions.

Nous sommes sortis enchantés de nos échanges et notre prise de contact. Un grand merci à Mme Santoni et ses élus pour ce moment inoubliable.



**ABONNEZ-VOUS
À L'APTÉSIE**
en envoyant vos coordonnées
par e-mail à
communication@apt.fr

FISAC Subventions du Fonds d'intervention Artisanat et Commerces (FISAC)

Un dispositif du FISAC permet aux commerçants qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation de leur vitrine ou aménager leur local pour en faciliter l'accessibilité, de bénéficier de subventions. Le montant des subventions est plafonné à 50% du coût HT des travaux éligibles ; dans la limite d'un plafond de 8.000 € par local (soit une subvention maximale de 4.000 € par local). Les commerces doivent être situés en centre-ville ou dans les faubourgs d'Apt.

Les commerçants intéressés sont invités à se renseigner sur les conditions d'éligibilité auprès du Bureau de l'Habitat (à côté de l'école maternelle Les Cordeliers) - ouvert tous les jours - de 8h à 13h - Téléphone : 04 90 74 36 38.

POLICE & SÉCURITÉ

Depuis de nombreuses années, les agents de la police municipale luttent contre les stationnements anarchiques et les vitesses excessives dans le centre-ville, notamment rues Pasteur et Saint Elzéar et Place des Martyrs de la Résistance. Ces agissements qui troublent l'ordre public ont développé un sentiment d'insécurité. Afin de lutter contre ces troubles et en soutien à l'action des militaires de la gendarmerie nationale et de la police municipale, deux mesures ont été mises en place :

PIÉTONISATION

Des barrières pivotantes ont été implantées :

- à l'intersection de la rue Sainte Delphine avec la rue Saint Elzéar
- à l'intersection de la rue Pasteur avec le quai Général Leclerc
- à la hauteur du porche du foyer logement sis place des Martyrs de la résistance.

Cette décision, fait suite à une consultation des habitants et commerçants concernés, qui a été approuvée par une très grande majorité des personnes. La piétonisation est effective depuis le 16 février 2016. Les riverains pourront effectuer un chargement et/ou un déchargement après autorisation de la mairie (police municipale).

CRÉATION D'UNE ANTENNE DE POLICE EN CENTRE-VILLE

La deuxième mesure est l'ouverture d'une antenne de la police municipale dans le local situé au n°35 de la rue Saint Pierre. Cette antenne renforcera la proximité avec les commerçants et les habitants du centre-ville. Les policiers municipaux assureront, par intermittence, une présence du lundi au samedi de 11 heures à 19 heures.

Ces dispositions s'inscrivent dans nos orientations politiques en matière de sécurité. Elles seront bien évidemment complétées par l'installation de caméras de vidéo protection dans les mois à venir.

BRIGADE VERTE

L'image d'une ville se reflète dans la propreté de ses rues et lieux publics. Le service municipal du nettoyage joue un rôle important dans le dispositif de mesures visant à renforcer l'attractivité de la ville. Toutefois, la coopération des habitants est tout aussi essentielle pour maintenir la propreté de la ville. En effet, le dépôt sauvage de déchets (ordures ménagères, cartons, encombrants...) et les déjections canines sont non seulement préjudiciables mais peuvent aussi être dangereux.

Aussi, dès la fin 2015, une brigade verte a été créée au sein de la Police municipale. Coordonnée par un agent, qui a été désigné comme référent, la brigade verte constate les infractions au non-respect des règles. À titre d'exemple, l'auteur d'un dépôt de déchets s'expose à une sanction de 1 500 € voire plus si ledit dépôt est effectué à l'aide d'un véhicule (cf. article R.635-8 du code pénal). Pour éviter ce type de sanction, il est préférable de solliciter l'esprit citoyen de chacun. Les sacs d'ordures ménagères sont à déposer dans les bacs verts, et, les cartons dans les bacs des points d'apports volontaires (PAV) ou dans les bacs jaunes ou bennes prévues à cet effet.

Pour tout renseignement :

Sirtom du pays d'Apt : 04 90 04 80 21. Service de nettoyage : 06 24 80 28 65.

Police municipale : 04 90 74 00 13



ENVIRONNEMENT CALAVON

Respectons notre rivière



En tant qu'Aptésiens, nous connaissons tous le Calavon. Nous le longeons forcément lorsque nous traversons Apt. Mais le connaissons-nous réellement ?

Le Calavon s'étend sur une longueur de 84 km. Son bassin versant est d'une surface de 995 km². Le Calavon traverse deux départements. Il prend sa source à 747 m d'altitude à Banon dans les Alpes-de-Haute-

Provence et rejoint la Durance à Cavaillon dans le Vaucluse. Le bassin versant compte 36 communes et la population permanente est estimée à environ 65 000 habitants. Les crues les plus importantes ont eu lieu en 1925, 1951, 1994 et en 2008. L'année la plus sèche a été l'année 2007. Depuis 1997, le nombre moyen de jours à sec a presque doublé.

Le Calavon et ses rives renferment une importante diversité tant par sa flore que par sa faune. Malheureusement, nous n'avons pas toujours conscience de cette richesse écologique. L'eau est une ressource précieuse mais aussi vitale dans de nombreux domaines : eau potable, irrigation, élevage...

Le Calavon est la rivière de tous. Il est regrettable de constater que des déchets jonchent un bien qui est à la fois commun et fragile. Certains sont mécontents de la saleté qui s'y trouve mais ces déchets n'étant pas apparus par magie, cela signifie que d'autres n'ont guère conscience des dégâts causés par le dépôt de bouteilles, cannettes et autres détritiques.

À l'initiative de la municipalité, par le biais de l'élue déléguée à l'environnement et au développement durable, Gaëlle Lettéron, une campagne de nettoyage verra prochainement le jour, en partenariat avec le Syndicat de Rivière, le Parc Naturel de Luberon. Cette opération se fera sur la base du volontariat et du bénévolat. Pour respecter le Calavon, il est primordial de ne plus jeter ses déchets avec indifférence ou sous le prétexte qu'un peu plus ou un peu moins ne fera pas de différence...

Je souhaite réellement que tous les citoyens prennent conscience que nous sommes tous acteurs de l'état du Calavon. Si nous y mettons tous du nôtre, ce que nous retiendrons de notre rivière, c'est qu'elle est belle et qu'elle représente une énorme richesse et qu'elle n'est pas un conteneur à ciel ouvert.

Gaëlle Lettéron

ABATTAGE DES ARBRES

La géologie responsable de l'abattage de nos platanes

Ces derniers jours, il a fallu abattre des platanes sur le Cours Lauze de Perret et d'autres le seront malheureusement les jours suivants. Ce n'est pas de gaité de cœur que le service des Espaces Verts de la municipalité procède à cette opération qui est liée à la géologie de notre ville. En effet, le sous-sol de la zone qui s'étend du Judo Club Aptésien et qui rejoint le bas du Cours Lauze de Perret est composé d'une couche d'argile qui s'avère très néfaste pour les platanes. Cette argile particulière empêche l'assimilation des sels minéraux par les platanes et provoque une carence sévère. Ils deviennent alors jaunâtres et dépérissent. Ils sont voués à une mort certaine.

Tout en procédant à l'abattage des arbres menacés, le service des Espaces Verts va néanmoins essayer de conserver quelques spécimens. Un micocoulier sera planté sur cette zone et une observation particulière permettra de surveiller son développement et d'étudier les répercussions de cette argile sur cette espèce. Un sophora du jardin public qui présentait aussi le risque de s'écrouler doit être abattu afin de garantir la sécurité des usagers.

Il n'est jamais très agréable de devoir abattre des arbres même si les circonstances l'exigent. En compensation de cette perte, douze platanes ont été plantés au Plan d'eau.



Pour la première fois, les séances du conseil municipal ont été arrêtées avec une année d'avance et se tiennent dans la salle des fêtes. Elles sont désormais accessibles à un large public. Encore une mesure simple et non coûteuse rapidement mise en place.

CALENDRIER 2016 DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 janvier 2016 à 19h

Mardi 1^{er} mars 2016 à 19h

Mardi 12 avril 2016 à 19h

Mardi 10 mai 2016 à 19h

Mardi 14 juin 2016 à 19h

Mardi 12 juillet 2016 à 19h

Mardi 13 septembre 2016 à 19h

Mardi 18 octobre 2016 à 19h

Mardi 22 novembre 2016 à 19h

Mardi 20 décembre 2016 à 19h

RETOUR EN IMAGES



Inauguration du Forum de l'emploi par Dominique Santi. À ses côtés, le président de la CCPAL, Gilles Ripert et Mme la sous-préfète d'Apt, Hélène Geronimi.



Cédric Maros, adjoint à la culture et Émilie Sias, adjointe au commerce, étaient tous deux présents au forum pour l'emploi.



Au centre, Jean Aillaud, premier adjoint entouré de Laurence Barbier et Sandrine Beutrais conseillère municipale.



Retour du cirque Zavatta sur le cours Lauze de Perret après 50 ans d'absence. Ils ont fait le bonheur des petits et des grands.



Dominique Santi et Yannick Bonnet, adjoint aux sports, lors d'une rencontre de rugby.



Rituel du lundi soir : réunion hebdomadaire des élus de la majorité.

AGENDA SPORTIF MARS / AVRIL 2016

MARS

SAMEDI 5 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

15h30 : match hand -14 G
17h30 : match hand -14 F
19h : match hand SF/ALLAUCH
21h : match hand SG/SMUC

SAMEDI 5 STADE DE BOSQUE

15h30 : match foot U19/Avignon

DIMANCHE 6 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

13h : match hand -16 F
15h : match -18 G

DIMANCHE 6 STADE VITON

13h : match USAPT XIII senior/Cheval Blanc
15h30 : match APT XV senior/Gémenos

DIMANCHE 6 STADE DE BOSQUE

10h30 : match foot U15 terrain 1
15h : match Ociers XIII senior/Lyon

VENDREDI 11 STADE DE BOSQUE:

Vers 14h15 : passage de la 5^e étape de l'épreuve cycliste du Paris - Nice 2016.

SAMEDI 12 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

13h30 : plateau hand -12 G H (Honneur)
16h30 : match hand -14 F

SAMEDI 12 STADE VITON

14h : tournoi foot U13

SAMEDI 12 STADE DE BOSQUE

14h : match minimes cadets APT XIII

DIMANCHE 13 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

14h : plateau hand -12 G Ex (Excellence)

DIMANCHE 13 STADE VITON

15h : match foot seniors/Avignon

SAMEDI 19 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

13h30 : match hand -14G

15h15 : match hand -14G

17h : match hand -18G

19h : match hand SF/Marseille

21h : match hand SG/Mallemort

SAMEDI 19 GYMNASSE CITÉ SCOLAIRE

14h : plateau hand -12F

SAMEDI 19 STADE VITON

15h30 : match foot U19/Eygalières

SAMEDI 19 STADE DE BOSQUE

14h à 18h : grand tournoi de rugby à XV -6 ans ;
- 8 ans ; - 10ans (5 équipes). 170 enfants attendus

DIMANCHE 20 STADE VITON

15h : match Ociers XIII senior/Caumont

DIMANCHE 20 STADE DE BOSQUE

10h30 : match foot U15/Le Thor

JEUDI 24 STADE VITON

9h à 15h30 : rencontre départementale USEP « printemps des maternelles » (environ 150 enfants)

SAMEDI 26 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

7h à 23h : Grand tournoi badminton à la mémoire de Gérald LEVEL

DIMANCHE 27

7h à 20h : Grand tournoi badminton à la mémoire de Gérald LEVEL

DIMANCHE 27 STADE VITON

14h : match USAPT XIII senior/Caumont

AVRIL

SAMEDI 2 CITY STADE DE SAINT MICHEL

13h30 : entraînement foot TIQ

SAMEDI 2 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

14h : match hand -14G

DIMANCHE 3 STADE VITON

10h30 : match foot U 15 (2) contre Montfavet

14h : match foot sénior 1 contre Rasteau

16h : match foot sénior 2 contre Maubec

DIMANCHE 3 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

14h : match hand -16 G

SAMEDI 9 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

18h : match hand -18 G

SAMEDI 9 STADE DE BOSQUE

14h : rugby XIII minimes/cadets contre Entraigues

SAMEDI 13 CITY STADE DE SAINT MICHEL

13h30 : tournoi de foot TIQ

SAMEDI 23 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

18h30 : match hand Séniors Filles contre Eyguières

20h30 : match hand Séniors Garçons contre Cadolive

SAMEDI 23 STADE VITON

14h : plateau débutant foot (U8 et U9)

SAMEDI 23 PISCINE DU LYCÉE

14h : compétition départementale de natation

DIMANCHE 24 STADE BOSQUE

10h30 : match foot U17 contre Avignon

DIMANCHE 24 PISCINE DU LYCÉE

à partir de 8h : compétition départementale de natation et Natathlon

JEUDI 28 BOULODROME VITON

de 9h à 15h30 : rencontre sportive départemental USEP de Pétanque (150 enfants +20 enfants)

SAMEDI 30 STADE BOSQUE

14h : match rugby XIII minimes/cadets contre Morières – Terrain 2

14h : matchs foot benjamins (deux équipes)

SAMEDI 30 GYMNASSE MICHAËL GUIGOU

13h30 : Coupe des Miss hand

18h : match hand -16 F



AGENDA

Événements du 8 mars au 16 mai 2016

du mardi 8 au vendredi 11 mars

Musée de l'Aventure Industrielle

18h : Expo Musée Insolite. Laboratoire de curiosités entre création et patrimoine

vendredi 11 mars

Maison du Département

14h à 17h : « Les Vendredis de l'Energie » Atelier couture / création de son boudin de porte.

Gratuit – inscription 04 86 69 17 19

vendredi 11 mars

Musée de l'Aventure Industrielle

18h : Apéritif de finissage et performance. Expo Musée Insolite

vendredi 11 mars

Cinéma Cinemovida

18h30 : Projection du film «La vie devant soi» dans le sillage de Rémy Landier, réalisé par Olivier Meissel

Tarif 6 €

vendredi 11 mars

MJC

20h30 : Bal Masqué sur le thème Arc-en-Ciel avec Music & Joy. *Tarif 5 € - Renseignements au 04 90 04 88 80*

samedi 12 mars

salle office de tourisme

15h : Conférence sur les relations entre le monde latin et musulman au Moyen-Age par Mohamed Ouerfelli.

Organisé par l'association Archipal

samedi 12 mars

MJC

15h à 19h : Les samedis de la MJC « autour du jeu)

Infos et inscription 04 90 04 88 80 / www.mjcapt.com

samedi 12 mars

Salle des Fêtes d'Apt

21h : Concert Pop Rock Blues avec HBUS

Organisé par Les Tréteaux de Nuit - 07 81 47 70 37

vendredi 18 mars

Maison du Département

14h à 17h : « Les Vendredis de l'Energie » Atelier création d'un déshumidificateur et technique de pose d'un survitrage. *Gratuit – inscription 04 86 69 17 19*

vendredi 18 mars

Vélo théâtre

19h30 : spectacle de marionnette pour adulte et pour un comptoir de bar – Cie Chiendent Théâtre

samedi 19 mars

Collège Jeanne D'arc

9h à 13h : Journée Portes ouvertes

samedi 19 mars

Bar le Rivoli, place Carnot

18h30 : spectacle de marionnette pour adulte et pour un comptoir de bar – Cie Chiendent Théâtre

dimanche 20 mars

Salle des fêtes

15h : Thé dansant du 'Rêve Bleu'

mardi 22 mars

lycée d'Apt

18h : Conférence «Jean-Henri Fabre connu et méconnu» par la Société des Naturalistes du Pays d'Apt

samedi 26 mars

Librairie Fontaine

10h : Dédicace de l'ouvrage «l'Affaire Dominici» en présence de l'auteur Jean-Louis Vincent

vendredi 1^{er} avril

Maison du Département

14h à 17h : « Les Vendredis de l'Energie » Atelier chauffage et astuces, créer un panneau réfléchissant.

Gratuit – inscription 04 86 69 17 19

samedi 2 avril

Square Fernand Boeuf

15h : Chasse aux Œufs. Secours Populaire et CCAS

samedi 2 avril

La Recyclerie (ZI les Bourguignons)

10h à 17h : Journée portes ouvertes

samedi 9 avril

Salle des fêtes

21h : Théâtre d'Elsa « Cuisine et Dépendances » organisé par le Rotary Club

mardi 12 avril

Maison de retraite de Combemiane

14h30 : Tisser les mémoires. Projections de courts métrages autour des thématiques en lien avec la famille, le monde du travail, l'école... *Caméra Lucida.*

vendredis 15 & 22 avril

Maison du Département

14h à 17h : « Les Vendredis de l'Energie » Atelier construction d'une marmite norvégienne pour cuisiner avec un minimum d'énergie.

Gratuit – inscription 04 86 69 17 19

mardi 19 avril

Vélo théâtre

19h : spectacle de papier tout public à partir de 10 ans

vendredi 22 avril

Salle des fêtes

21h : Soirée Zumba organisée par le Groupement Commercial et Artisanal du Pays d'Apt

samedi 23 avril

Salle des fêtes

20h30 : Cabaret théâtre. KUARTET

Mise en scène : Pascal LEGITIMUS

dimanche 24 avril

Cours Lauze de Perret - Jardin Public

8h > 18h : Marché aux Fleurs et Artisanat local

Vente directe par des producteurs locaux / Nombreux stands horticulture, décoration de jardin et animalerie / Buvette et restauration sur place.

du lundi 25 au vendredi 30 avril

Salle des fêtes

Théâtre participatif «Home sweet Home».

En partenariat avec vélo théâtre.

mardi 26 avril

lycée d'Apt

18h : Conférence « Flore du Queyras » par la Société des Naturalistes du Pays d'Apt

mardi 26 avril

Maison de retraite de La Bastide des Lavandins

14h30 : Tisser les mémoires. Projections de courts métrages autour des thématiques en lien avec la famille, le monde du travail, l'école... *Caméra Lucida.*

vendredi 29 avril

Maison du Département

14h à 17h : « Les Vendredis de l'Energie » Atelier économies et fuites d'eau, conseils et travaux pratiques.

Gratuit – inscription 04 86 69 17 19

vendredi 29 avril

Musée de l'Aventure Industrielle

18h : Projection du documentaire «Les coulisses du projet Musée Insolite». En présence des acteurs du projet, suivi d'un échange.

du lundi 2 au lundi 16 mai

Lieu d'art visuel - place du Postel

Exposition hommage à INDRA Photos et dessins. *En partenariat avec l'association « POLENTA »*

jeudi 5 mai

Cours Lauze de Perret

8h30 à 18h30 : Salon des vins & produits du terroir.

Corso 2016 : Retour vers la fête !

Du 13 au 16 mai, préparez-vous à 4 jours de fête intense !

Nous travaillons à l'organisation du Corso avec le grand retour de la parade, des chars et de la cavalcade. Toutes les énergies et bonnes volontés sont les bienvenues pour construire une grande fête !

Si vous souhaitez participer à la fête, faire partie des bénévoles ou voir vos enfants défiler sur un char, vous pouvez nous contacter à l'adresse email suivante : cedric.maros@apt.fr.



La liste des vides greniers est disponible sur l'agenda du site de la ville d'Apt : www.apt.fr

**Vous souhaitez nous faire part d'un événement festif ou culturel ?
Ecrivez-nous à : laptisien@apt.fr**

L'APTÉSIE - JOURNAL DE LA VILLE D'APT

Directrice de la publication : Dominique Santoni

Secrétaire de Rédaction : Marcia Espinosa

Conception Graphique & Photos : Ville d'Apt

Impression : L'Imprim, rue Cély à Apt

5 000 EXEMPLAIRES SUR PAPIER RECYCLÉ

MAIRIE D'APT, PLACE GABRIEL PÉRI

B P 1 7 1 - 8 4 4 0 5 - A P T C E D E X

CONTACT : communication@apt.fr

Remerciements à Plein Sud / Production